

Compte-rendu de la CLDR de Mettet

15 septembre 2009



Copie à :

- SPW- DGO3 - Agriculture, Ressources naturelles et Environnement, Monsieur Xavier Dubois
- L'Administration communale de Mettet, Collège communal.
- Les participants

Présents :

Participants : BOUCHAT Philippe, BOUFFIOULX Alain, BOUSSIFET Claude, DEFOIN Philippe, DENIS Françoise, FAIGNET Roger, FAUCHET Michel, HABBACHI Kassa, JOLY Linda, PLENNEVAUX Baudouin, ROBETTE Michel, SANDRON Jacques, TOBIE Pierre, VAN BEVER Fabienne, WANT-BARBIER Marie-Claire, ZANOTTI Luigina

Excusés : BOUCHAT Damien, BOUVE-PETER Candy, SANDRON Françoise, SLEGTEN Myriam, DEBUYSSER Béatrice

Pour le BEP : Céline Hermans, Laurie Hubert

Pour Tr@me : Daniel Burnotte

Pour l'Admin. Comm. : Virginie Delsaut

Remarques sur le PV de la CLDR du 2 juillet 2009

Un membre a fait remarquer qu'il serait opportun de transmettre plus à l'avance les convocations aux CLDR aux différents membres.

Notes :

Ordre du jour :

1 Accueil par introduction par Daniel BURNOTTE de TR@ME

▪ **Présentation des fiches du Lot 1 faisant l'objet d'esquisses :**

- ⇒ Valorisation du site de l'Abbaye de Brogne comme centre d'accueil touristique
- ⇒ Aménagement de la salle de Biesme
- ⇒ Création d'un hall relais d'activités économiques destinés au PME
- ⇒ Création de logements intergénérationnels
- ⇒ Aménagement de la Place d'Oret

▪ **Présentation des résultats des GT Brogne et Jeunes**

- 1°) Syndicat d'initiative : Etude de l'investissement du projet : Quel est le meilleur endroit pour implanter le projet ?

La solution la plus favorable pour mettre l'abbaye en valeur : Valoriser l'entrée centrale et réaménager le déambulatoire afin d'y créer un espace d'exposition qui permettra de mettre en évidence le patrimoine local, et ce, en lien avec le syndicat d'initiative.

2°) Abords : Extension progressive des parkings vers l'extérieur

Etude des cheminements piétons vers l'abbaye

3°) Réaménagement paysager : Zones conviviales, espaces de rencontre, aménagement d'étangs,...

▪ **Information : Stand à la journée sportive du 26 septembre 2009.**

Comment la CLDR peut-elle venir aux besoins des jeunes.

Mise au point de panneaux explicatifs : Qu'est-ce qu'un bus itinérant ?

Mr FAUCHET parlera aux jeunes des ateliers théâtraux.

▪ **Planning pour la suite**

- A partir de ce jour, jusqu'au 20 octobre : envoi des fiches pour lecture
- 20 octobre : approbation des fiches suite aux discussions au sein de la CLDR
- Décembre : Adoption par le Conseil Communal
- Début 2010 : Présentation à la CRATT
Négociation 1^{er} projets
1^{er} financements

C'est la CLDR qui définira les priorités finales.

2 Présentation de 5 fiches par le BEP

▪ **Valorisation du site de l'Abbaye de Brogne comme centre d'accueil touristique**

Céline Hermans présente la fiche-projet et réexplique la problématique du projet qui est principalement liée par rapport à la lisibilité de l'entrée et à l'accès pour les Personnes à Mobilité Réduite.

L'option directrice : Créer un espace d'accueil avec une zone de parkings aisément accessible en tenant compte le l'accès pour les PMR et réorienter les visiteurs vers la zone de parkings latérale.

Pour remplir ces conditions, l'architecte de BEP a prévu de créer une passerelle vers l'entrée principale centrale qui donne directement dans le déambulatoire.

Afin de restructurer l'entrée du bâtiment et de recréer une devanture conviviale, le « Cloître » existant à l'époque va être créé à l'aide d'une végétation basse de type haies de buis. Le parking sera envisagé en dolomie. Un changement de matériaux sera envisagé pour l'accès situé à gauche.

L'espace du syndicat d'initiative s'implantera dans les 2 salles de réunion donnant dans le déambulatoire, ce qui permettra de préserver au maximum la situation existante (plafonds, murs,...). L'accueil sera alors recentralisé.

Dans le déambulatoire, des panneaux explicatifs seront présentés, panneaux présentant le tourisme sur le territoire de METTET.

En finalité : Création du syndicat d'initiative + aménagement du déambulatoire
!!! Bâtiment classé => Délais à rallonge pour les autorisations

▪ Aménagement de la salle de Biesme

Céline Hermans présente la fiche-projet et les différentes options prises pour le projet de rénovation de la salle de Biesme qui sont les suivantes :

- Réadaptation de la scène : restructuration de celle-ci en la débarrassant de tous les éléments inutiles l'encombrant actuellement
- Accès des décors à la scène depuis la ruelle latérale en créant une extension au-dessus de celle-ci
- Privilégier l'accès au PMR
- Aménager les sanitaires en tenant compte des normes PMR
- Réaménager l'espace Bar
- Envisager la sécurisation incendie suivant les normes
- Prévoir une nouvelle installation de chauffage
- Restructurer les espaces de rangements,...
- Renforcer l'isolation thermique et acoustique du bâtiment
- Remplacer les menuiseries extérieures
- Réaliser de nouveaux plafonds et revêtements de sol, ...etc

A l'étage, des salles de réunion seront implantées afin d'augmenter la polyvalence du bâtiment. Les loges seront logées à l'étage, les artistes pourront avoir directement accès à la scène depuis une passerelle passant dans la grande salle, surplombant le public => Vérifier les niveaux – passerelle visible au pas ?

Le projet est basé sur le réaménagement de la salle polyvalente et tiendra compte de toutes les faisabilités de celle-ci.

▪ Création de logements intergénérationnels

Céline Hermans resitue le terrain concerné appartenant au CPAS.

Au départ 2 fiches concernent le projet :
- Logements intergénérationnels
- Logements communautaires pour pers. âgées

- ▶ Le terrain a une superficie de plus de 2 hectares.
Les logements envisagés seront destinés soit:
 - à des logements intergénérationnels (personnes âgées au rez-de-chaussée et jeunes à l'étage) (14)

- à des logements sociaux ou moyens (15)
- à des logements sociaux (18) => logements d'une hauteur moyenne

Le projet privilégiera les espaces de convivialité, ainsi que la création d'un potager communautaire.

Le projet reflètera un lieu d'intégration des différentes actions pour les habitants. Il sera opportun d'accéder facilement aux services publics. A cet effet, une passerelle piétonne sera d'ailleurs implantée depuis la parcelle concernée vers le centre de la commune, un chemin d'accès + direct aux différentes commodités.

Il serait intéressant de prévoir le projet des 14 logements repris dans l'ancrage communal 2009-2010 dans la phase 1 du PCDR.

Pour ce faire, un accord entre la commune et le CPAS devra être pris => bail emphytéotique.

Fabienne Van Bever rappelle qu'il ne faut pas omettre d'inclure un lavoir et un espace bricolage dans le projet.

▪ **Création d'un hall relais d'activités économiques destinés au PME**

Création d'un bâtiment sur une parcelle résiduaire à proximité du circuit. Celui-ci abritera 4 entités distinctes de +/- 260m² chacun qui seront louées à des jeunes entreprises qui se lancent dans la vie professionnelle. Après +/- 5 ans, ces entreprises construisent leur propre bâtiment et prennent leur envol.

Cette activité générera de l'emploi sur l'entité.

OBJECTIF : Créer un bâtiment à l'architecture innovante avec un soin particulier au niveau des abords... architecture paysagère pour asseoir et intégrer le bâtiment et créer un attrait.

La commune doit exprimer ses souhaits par rapport à la fiche et à la gestion du bâtiment.

▪ **Aménagement de la Place d'Oret**

Laurie HUBERT expose les points forts et faibles de la place.

=> Actuellement, il subsiste un problème de lisibilité de la place

=> Il faut donc restructurer la place afin de mettre en évidence les atouts de la place et du village

RECREATION D'UN GRAND ESPACE CONVIVIAL

⇒ Création d'un lien avec l'église

⇒ Création d'un lien avec les lavoirs

⇒ Création d'un lien physique et visuel avec le centre du village

⇒ Création d'un passage sécurisé pour les élèves de l'école

⇒ Réorganisation de la circulation piétonne et des bus de façon sécurisée

!!! Rencontrer le MET afin d'étudier la faisabilité pour modifier la RN

A bon escient, Le projet envisage clairement de ralentir la circulation à l'aide d'éléments physiques dans le but de mettre la place du village en valeur, au profit de la redynamisation des activités telles que cafés,... => redonner vie à la place.

Cependant, il ne faut pas négliger au sein du projet d'étudier la circulation en fonction des différents accès aux bâtiments publics tels que l'école, la salle des fêtes.
L'accès principal venant de Florennes est à étudier... Faut-il envisager un rond point ?
Le projet sera à affiner en fonction des avis des différents intervenants – Voir TEC, MET, riverains (fct des parkings) => Etude de faisabilité réelle !

!! ATTENTION au nombre des emplacements de parkings. A ce sujet, V. DELSAUT transmettra au BEP les propriétés communales (pâtures éventuelles) afin d'y créer une poche de stationnement en cas de fêtes.

3 Présentation du tableau des finances pour le LOT 1

Le BEP expose les différents montants relatifs à chaque projet du lot 1, et les répartitions suivants les différents acteurs (CGT, BEP, Administration communal, subsides PCDR, sponsors,...

Il sera primordial dans un délai court, d'analyser avec le Receveur, les finances communales afin de définir les priorités 1 des projets à débiter pour le LOT 1.

4 DIVERS : Revendication par rapport au Parc du Lac

Une aubette de bus a été construite par les habitants du Parc. Celle-ci a malheureusement été occupée par du matériel communal. A ce jour, les habitants n'ont plus d'abri pour se protéger des intempéries lors de l'attente des bus. De plus, l'éclairage à cet endroit fait défaut ! L'aubette est actuellement fermée à clé. Serait-il possible de remédier à ces manquements

5 Prochaines interventions au sein de la CLDR

Comment ???

La commune va envoyer

- ⇒ le PV de la réunion
- ⇒ les fiches projet finalisées
- ⇒ les formulaires d'avis

A qui ???

A tous les membres de la CLDR

Dans quel délai ???

Dans les 15 jours

Compte-rendu de la CLDR de Mettet

20 octobre 2009



Copie à :

- SPW- DGO3 - Agriculture, Ressources naturelles et Environnement, Monsieur Xavier Dubois
- L'Administration communale de Mettet, Collège communal
- Les participants

Présents :

Participants : BOUCHAT Philippe, BOUFFIOULX Alain, BOUSSIFET Claude, DEFOIN Philippe, DENIS Françoise, FAIGNET Roger, FAUCHET Michel, HABBACHI Kassa, JOLY Linda, PLENNEVAUX Baudouin, ROBETTE Michel, SANDRON Jacques, TOBIE Pierre, VAN BEVER Fabienne, WANT-BARBIER Marie-Claire, ZANOTTI Luigina

Excusés : BOUCHAT Damien, BOUVE-PETER Candy, SANDRON Françoise, SLEGTEN Myriam, DEBUYSSER Béatrice

Pour le BEP : Céline Hermans, Laurie Hubert

Pour Tr@me : Daniel Burnotte

Pour l'Admin. Comm. : Virginie Delsaut

Remarques sur le PV de la CLDR du 16 septembre 2009

Notes :

Ordre du jour :

1. Présentation des projets repris comme prioritaires par le Collège +
justificatif par Claude BOUSSIFET
2. Discussion sur la priorisation proposée (animation Tr@me) et validation
3. Brève présentation des lots 2 et 3 qui demandent réponse à la CLDR
4. Planning des prochaines rencontres
5. Divers (retour sur la journée sportive du 26 septembre)

1. Présentation des projets repris comme prioritaires par le Collège +
justificatif par Claude BOUSSIFET

Les projets établis comme prioritaire par le Collège communal sont présentés par l'Echevin Claude BOUSSIFET : ceux-ci sont les suivants :

PROJET 2 : Création d'un hall relais d'activités économiques destinés aux PME

PROJET 13 : Meilleure gestion de la relation entre agriculteurs et population (charte)

PROJET 68 : Création de la salle de Biesme en salle culturelle

PROJET 79 : Valorisation du site de l'abbaye de Brogne comme centre d'accueil touristique

PROJET 88 : Création d'un syndicat d'initiative

PROJET 92 : Création de logements intergénérationnels

PROJET 71 : Aménagement d'une aire de jeux pour enfants à MAISON

PROJET 84 : Bus «JEUNES» itinérant

Pour chacun des projets ci-dessus, Claude BOUSSIFET en justifie les choix du Collège communal en les décrivant sommairement et en définissant clairement les objectifs poursuivis.

Il est cependant spécifié qu'une répartition géographique judicieusement étudiée doit être prise en compte.

2. Discussion sur la priorisation proposée (animation Tr@me) et validation

Par rapport à la définition des différents projets, Tr@me en organise le vote par les membres de la CLDR.

Les résultats en sont les suivants....

3. Brève présentation des lots 2 et 3 qui demandent réponse à la CLDR

Le BEP passe en revue les différents projets des lots 2 et 3 et en relève les points laissés encore en suspens à ce jour.

4. Planning des prochaines rencontres

⇒ Rédaction du document final du PCDR

Mise à disposition du document final du PCDR à la **CLDR** pour prise de connaissance

⇒ **Mi-décembre** : CLDR

- Présentation du plan d'actions prioritaire (résultats du vote de la CLDR du 20 octobre)
- Présentation et commentaires sur le dossier final
- **Validation de l'avant-projet** du PCDR avant remise au Conseil communal
- Prochaines étapes

- ⇒ **A partir de la validation de l'avant-projet par la CLDR**
Mise à disposition du document final du PCDR aux conseillers communaux pour prise de
Connaissance (Envoi convocation)
- ⇒ **Semaine du 7 janvier** : Réunion spéciale « PCDR » Conseil communal
 - Présentation du dossier et **vote sur l'avant-projet** de PCDR
 - Présentation du plan d'actions prioritaire et **vote de la première convention** développement rural
- ⇒ **Après approbation par le Conseil communal**
Transmission du dossier à Mr Xavier DUBOIS pour AVIS DE CONFORMITE
- ⇒ **Passage à la CRAT**

5. Divers (retour sur la journée sportive du 26 septembre)

Lors de la journée sportive, un stand du PCDR a été tenu par 3 des membres de la CLDR. Un questionnaire a été distribué aux jeunes. Ceux-ci l'ont rempli avec beaucoup d'intérêt et se sont exprimé par rapport à leur volonté au niveau du « bus itinérant ». Une centaine de jeunes ont rentré leurs idées et souhaits par rapport aux projets futurs sur la Commune.

6. Groupe de travail

1°) Place de Biesme

Restructurer la Place en la laissant cependant vide pour les fêtes qui se passe sur celle-ci...
Intégrer de la végétation
Trouver une prairie appartenant au domaine de la commune de Mettet pour délester les parkings.

2°) Carrière de Biesme

-
- < Monticule de déchets à évacuer
 - < Plan d'eau à boucher
 - < Sécuriser l'accès au trou à l'aide d'une clôture
 - < Mettre en œuvre une zone de jeux
 - < Voir déchets inertes

3°) Scierie d'Ermeton

-
- ⇒ Bâtiment industriel non utilisé => réaffectation
 - < ?? Atelier rural
 - < Zone d'espaces verts : A-t'on besoin de zones d'espaces verts en habitant en zone rurale ? Ne faut-il pas plutôt envisager des zones de détente ou de jeux sécurisés ?

Concrètement au niveau de la scierie...

- Abattre les parties de bâtiment le long de la Mignée
 - Aménager le tout en zone d'espaces verts
 - Etablir une liaison-passerelle entre les différentes zones de loisirs (voir balle-pelote)
-
- ⇒ faut-il abattre tout ?
 - ⇒ Etudier les différentes faisabilité suivant les potentiels du site...